

## Exigences des qualifications des entraîneurs et des heures de surveillance

**Nous tenons compte exclusivement des entraîneurs (pas de moniteurs de cours collectifs, pas de réceptionnistes, etc.)**

### 3 étoiles

**100%** des heures d'ouverture sont couvertes par des entraîneurs qualifiés.

*Ex.: Les heures d'ouverture sont de 80 heures / semaine*

→ Les heures de travail totales = 80 heures par semaine

→ répartition possible : 1 gérant de 55 heures / 1 entraîneur de 25 heures

#### **Qualifications**

45% des heures de travail:	Brevet fédéral	NQR 5
45% des heures de travail:	50 jours de formation (400 leçons)	NQR 4
10% des heures de travail:	40 jours de formation (320 leçons)	NQR 3

*Ex.:*

*min. 36 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 5.*

*min. 36 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 4.*

*min. 8 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 3.*

### 4 étoiles

**140%** des heures d'ouverture sont couvertes par des entraîneurs qualifiés.

*Ex.: Les heures d'ouverture sont de 80 heures / semaine*

→ Les heures de travail totales = 112 heures par semaine

→ répartition possible : 1 gérant de 55 heures / 1 entraîneur de 43 heures / 1 entraîneur de 14 heures

#### **Qualifications**

30% des heures de travail:	Brevet fédéral + 10 jours de formation complémentaire spécifique à la branche / Physiothérapeut / Scientifique du sport	NQR 6
40% des heures de travail:	Brevet fédéral	NQR 5
70% des heures de travail:	50 jours de formation (400 leçons)	NQR 4

*Ex.:*

*min. 33 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 6.*

*min. 45 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 5.*

*min. 78 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 4.*

### 5 étoiles

**180%** des heures d'ouverture sont couvertes par des entraîneurs qualifiés.

*Ex.: Les heures d'ouverture sont de 80 heures / semaine*

→ Les heures de travail totales = 144 heures par semaine

→ répartition possible : 1 gérant de 55 heures / 1 entraîneur de 43 heures / 3 entraîneurs de 15 heures

#### **Qualifications**

50% des heures de travail:	Eidg. Fachausweis + 10 branchenspez. Weiterbildungstage / Physiotherapeut / Sportwissenschaftler	NQR 6
60% des heures de travail:	Eidg. Fachausweis	NQR 5
70% des heures de travail:	50 Ausbildungstage (400 Lektionen)	NQR 4

*Ex.:*

*min. 72 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 6.*

*min. 86 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 5.*

*min. 100 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 4.*